

225C1116
FR0000035719-DIV13

27 juin 2025

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

(Euronext Paris)

Le 26 juin 2025, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la société Le Clezio Industrie SAS est tenue¹ de déposer sur les titres de la société ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR sont applicables.

¹ Cf. D&I 224C1938 du 14 octobre 2024.

² Cf. notamment communiqué diffusé par la société Le Clezio Industrie en date du 26 juin 2025.